

Le Nouvelliste

14.02.2019, ATS

Le Chlorpropham interdit

Le chlorpropham sera bientôt interdit en Suisse aussi. La procédure de retrait de ce pesticide, utilisé notamment pour la germination des pommes de terre, est en cours, a indiqué hier le Conseil fédéral, en réponse à une intervention parlementaire de la conseillère nationale Aline Trede (Verts/BE). Le retrait est prévu vers la mi-2020 sous réserve D'une demande de réévaluation.